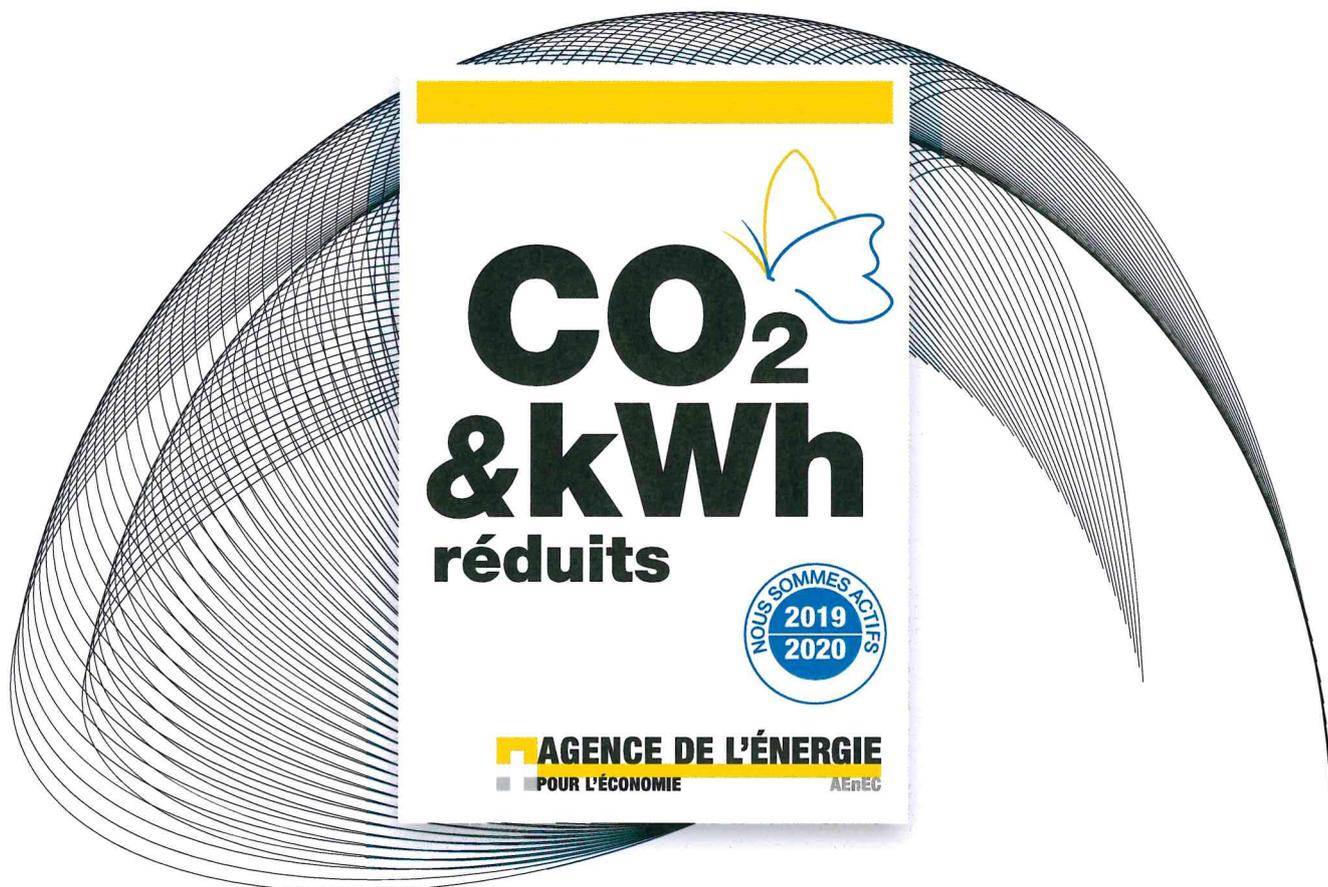


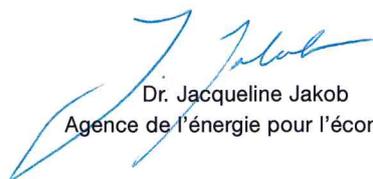
Certificat de l'Agence de l'énergie pour l'économie

Protection volontaire du climat et efficacité énergétique



Artol Fuchs SA

L'entreprise Artol Fuchs SA s'engage avec conviction pour la protection durable du climat. En participant volontairement au programme de l'Agence de l'énergie pour l'économie, Artol Fuchs SA agit pour réduire ses émissions de CO₂ et pour améliorer sa performance énergétique. Sa convention d'objectifs est reconnue par la Confédération, les cantons et des partenaires de l'économie.


Dr. Jacqueline Jakob
Agence de l'énergie pour l'économie

1^{er} janvier 2019


Martin Kern
Agence de l'énergie pour l'économie